



Avis de Course

NATION CUP Les 20 ans du « NEO »



Club Nautique de Saint-Raphaël Du 07 au 09 juin 2024

Autorité Organisatrice : Le Club Nautique de Saint Raphaël organise en collaboration avec la FFVoile et la Ligue SUD, du vendredi 07 au dimanche 09 juin 2024, la NATION CUP les 20 ans du NEO.

1.- Règles :

Cette régata sera régie par :

- Les règles de courses à la voile World sailing. 2021/2024,
- Les prescriptions de la FFVoile,
- Les règles de classe et le présent avis de course,
- Les instructions de course type et annexes aux IC.

3.- Admissibilité et Inscriptions.

La régata est ouverte Les coureurs devront être titulaire de :

- La licence voile 2024 valide compétition, ou
- d'un certificat médical autorisant la pratique de la voile en compétition.
- **Pour les étrangers**
 - un justificatif d'appartenance à une Autorité Nationale membre de World Sailing
 - un justificatif d'assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale de deux millions d'Euros
 - une attestation relatif à l'état de santé du sportif mineur ou un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an (rédigé en français ou en anglais) pour les majeurs.

4.- Droits à payer : 75,00 euros par coureur,

Inscriptions et paiement exclusivement sur : <http://www.cnsr.fr> ,

(Pénalité de 15 € pour les inscriptions ou/et paiement en retard après le mardi 04 juin à minuit.)

- Les inscriptions seront à finaliser dans les locaux du Club Nautique de Saint-Raphaël, le vendredi 07 juin de 9h00 à 11h00

5.- Programme

Vendredi 07 juin	13h30, 1 ^{er} signal d'avertissement 18h00 Pot d'accueil
Samedi 08 juin	11h00, 1 ^{er} signal d'avertissement 19h30 Repas des équipages
Dimanche 09 juin	11h00, 1 ^{er} signal d'avertissement Remise des prix prévue le plus tôt possible après la fin des épreuves

6. et 7.- Instructions de course et Parcours

Les par cours seront définis dans les IC et les annexes qui seront affichées au panneau officiel du secrétariat selon la Prescription Fédérale.

8.- Classements

Le nombre de courses pour valider l'épreuve est de 2.

Si 3 courses sont validées, le plus mauvais score sera retiré pour le classement général. Le Système de Points à minima de l'annexe A4.1 et A4.2 s'appliquera.

10.- Décharge de Responsabilité

Les concurrents participent à la régata entièrement à leurs propres risques, (Voir la règle 4, Décision de courir). L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régata, aussi bien avant, pendant, qu'après la manifestation. Les participants autorisent le CNSR à utiliser et diffuser les photos du bateau et de l'équipage qui peuvent être prises pendant la compétition.

11.- Sécurité et équipement

Les concurrents doivent, dès leur départ sur l'eau jusqu'à leur retour à terre porter une brassière de sécurité homologuée.

CLUB NAUTIQUE DE SAINT RAPHAEL
26 place du club Nautique
83700 SAINT RAPHAEL
regates@cnsr.fr

CLUB NAUTIQUE DE SAINT RAPHAEL
26 place du club Nautique
83700 SAINT RAPHAEL
regates@cnsr.fr